

CHAPITRE X

Des changements de prénoms et de noms de baptême

Nous avons examiné plus haut dans quelle mesure et pour quelles raisons les premiers Chrétiens échangeaient parfois leurs noms de naissance pour des noms religieux. Nous allons maintenant nous occuper de l'abandon des noms de baptême, de leur mutation et des additions nominales faites après la réception du sacrement.

Ces mutations ont été inspirées par des motifs de nature bien diverse qu'on peut réduire à six : 1° un changement dans la condition des personnes; 2° des sentiments de piété à l'égard d'un saint, ou des sentiments d'affection pour un personnage mort ou vivant; 3° des idées superstitieuses; 4° la vanité et la fantaisie; 5° le désir de cacher son identité, et 6°, par-dessus tout, des sentiments d'hostilité religieuse.

1° MUTATION DE NOM MOTIVÉE PAR UN CHANGEMENT DE CONDITION. — Quand les païens convertis changeaient de nom, c'était, avons-nous dit, parce qu'ils se sentaient transformés en d'autres êtres. Ce même sentiment a inspiré les mutations de noms de la part de certains ordres religieux et des souverains Pontifes.

L'élu du Conclave, en montant sur le siège apostolique, ne conserve ni son nom de famille, ni son nom de baptême; il choisit un nouveau nom de saint, et, dans les temps modernes, c'est toujours un de ceux qu'ont portés ses prédécesseurs. On cite le cardinal Marcel Corvin, élu en avril 1555, comme ayant voulu conserver son prénom de naissance, et l'on remarqua qu'il mourut le vingtième jour de son pontificat, ce qui, dit-on, confirma les superstitieuses idées du populaire. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de cet usage; les uns le font remonter à Sergius II qui portait le nom malencontreux d'*Os porci*; les autres, à Jean XII qui régna au siècle suivant; d'autres enfin à Sergius IV qui s'appela *Pierre* et qui, par humilité, n'aurait point voulu conserver sur le Saint-Siège le même nom que le prince

des Apôtres. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ces anecdotes, elles ne pourraient qu'expliquer certains faits particuliers et non point l'usage qui règne depuis le ix^e ou tout au moins le x^e siècle. Nous croyons avoir assigné à cette coutume sa véritable cause générale.

C'est le même motif qui a amené plusieurs congrégations à imposer un nom de religion à leurs nouveaux membres. Les saints Pères (1), d'ailleurs, avaient souvent comparé la rénovation spirituelle de la profession religieuse avec la régénération du baptême, et il était naturel d'emprunter à ce sacrement l'un de ses rites les plus apparents. Cette coutume surgit d'abord en Orient. Parmi les accusateurs de saint Athanase, figure le moine Achab, qui avait pris le nom de *Jean*. Edranus, en se faisant moine, choisit celui de *Tite*. On imposa celui d'*Athanase* à Alexis Comnène en le tonsurant malgré lui (2). En Occident, ce n'est qu'au xi^e siècle et surtout au xii^e que prévalut cet usage monastique, mais seulement dans un certain nombre d'instituts religieux. Beaucoup d'écrivains protestants (3) l'ont amèrement blâmé, comme s'il s'agissait là d'un mépris quelconque pour le nom sacré qu'impose le baptême. C'est également faute d'avoir compris le sens symbolique de cette mutation que certains érudits catholiques, comme Théophile Raynaud et Jean-Baptiste Thiers, se sont associés, dans une certaine mesure, à ces injustes récriminations. Là seulement où pourrait s'exercer légitimement la critique, c'est sur le choix de diverses appellations théologiques, assez fréquentes dans les congrégations modernes de femmes. On peut, en effet, trouver quelque peu étranges des noms tels que ceux-ci : la *Mère du Verbe incarné*, la *Mère de l'Incarnation*, la *Sœur du Saint-Esprit*, la *Sœur du saint Enfant Jésus*, *Madame de la Conception*, *Madame du Saint-Sacrement*, etc.

Nous avons dit que les évêques, dans leurs actes publics et leur correspondance privée, signent seulement de leur nom de baptême; nous devons ajouter ici qu'un certain nombre d'entre eux, depuis la fin du vii^e siècle jusqu'au commencement du xii^e, abandonnèrent tout à la fois et leur nom de famille et leur nom de baptême; mais la plupart avaient été moines avant de monter sur un siège épiscopal. Ces mutations sont beaucoup plus fréquentes dans l'Église grecque, qui

(1) S. Bernard, *De Præcept. et dispens.*, c. xvii.

(2) Catalan, *Comm. ad Pontif.*, t. I, p. 266.

(3) J. Gerdesen, *De nominis Mutatione*, 1682; Fr. Krebs, *De Mutatione nominum in professione religiosorum*, 1719; B. Hoffmann, *De Mutatione nominis baptismatis christiano non libera*, 1727.

impose un nouveau prénom à ceux qui sont honorés de la dignité sacerdotale.

Nous devons encore faire remarquer que le changement de nom a été parfois infligé comme un châtement. Ainsi Procope (1) nous apprend que, sous le règne de Justinien, Jean de Cappadoce fut privé de tous ses emplois, qu'on l'ordonna prêtre malgré lui et qu'on lui imposa le nom de *Pierre*, pour le rendre comme étranger à son existence antérieure.

2° MUTATIONS INSPIRÉES PAR DES SENTIMENTS DE PIÉTÉ A L'ÉGARD D'UN SAINT, OU D'AFFECTION POUR UN PERSONNAGE MORT OU VIVANT. — Voici un certain nombre d'exemples de ces sortes de mutations.

Les patriarches d'Antioche, du rite jacobite, prenaient presque tous le nom d'*Ignace*, par vénération pour le saint martyr qui avait illustré leur siège épiscopal (2). Un des rédacteurs présumés de la *Bulle d'or* s'appelait *Vincelas* ; il prit le nom de *Carolus*, parce qu'il avait passé sa jeunesse auprès de Charles le Bel (3).

Lancelotto Politi, par dévotion pour saint Ambroise et pour sainte Catherine, prit le nom d'*Ambrogio Catarino*, qu'il devait rendre si célèbre au concile de Trente. Un autre évêque du même concile, Taddeo Cucchi, se faisait appeler *Isidoro Clario*.

A la prière du roi Emmanuel, Blaise d'Albuquerque quitta son nom pour prendre celui d'Alphonse qu'avait porté son père, un des conquérants de l'Inde (4).

3° MOTIFS SUPERSTITIEUX. — Alors que les Lapons n'étaient pas encore complètement christianisés, ils donnaient un vocable hagiographique à leur enfant dans la cérémonie ecclésiastique ; puis, dans une espèce de baptême domestique fait à domicile, ils lui conféraient un second nom emprunté soit aux ancêtres, soit à la mythologie scandinave. Chaque fois que l'enfant venait à tomber malade, on lui donnait encore un autre baptême avec un nom nouveau, s'imaginant par là dépester les attaques des maladies et des contagions (5).

En Livonie, quand un enfant tombait malade dans les six premières semaines de sa naissance, on s'empressait de lui imposer un nouveau

(1) *De Bello pers.*, l. I, c. xv.

(2) Fr. Krebs, *op. cit.*

(3) Assemani, *Bibl. orient.*, II, 409.

(4) Salverte, *Essai*, I, 347.

(5) Bertrand, *Dict. des relig.*, I, 429.

nom, dans la persuasion où l'on était que le premier avait exercé une funeste influence sur la santé du nouveau-né (1). Une superstition du même genre régnait jadis dans le diocèse de Bénévent ; il arrivait que l'enfant nouvellement baptisé, aussitôt de retour à la maison maternelle, était affublé d'un autre vocable, dans le but de le mettre à l'abri des maléfices et des incantations magiques (2).

4° MUTATIONS INSPIRÉES PAR LA VANITÉ OU LA FANTAISIE. — C'est surtout parmi les littérateurs et les savants qu'a sévi cette manie dont nous nous bornerons à citer quelques rapides exemples.

Juste Lipse quitta son prénom de *Josse*, qui, en latin (*Jodocus*), lui semblait trop ressembler à *Jocosus*, et il prit celui de *Juste*. Le littérateur napolitain Jean-Paul Parisio se fit appeler *Aulus Janus Parrhasius*. Pietro Bolzani, ayant montré dans son enfance de grandes dispositions pour les lettres, son maître, au lieu de *Pietro*, l'appela *Pierio* (consacré aux Muses), et c'est uniquement sous le nom de *Pierius* qu'est aujourd'hui connu ce savant auteur d'un commentaire sur les hiéroglyphes. Le trop fameux Lucilio Vanini se fit appeler successivement *Pompée* et *Jules César*. Les Précieuses de l'hôtel Rambouillet, par horreur des noms vulgaires, en choisissaient de romanesques. Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, ne trouvant pas son prénom assez poétique, l'anagrammatisa en celui d'*Arthénice*, qui prit assez de notoriété pour que Fléchier l'ait prononcé en chaire dans l'Oraison funèbre de l'abbesse d'Hyères. Tout le monde sait que Molière a ridiculisé cette sorte de manie dans ses *Précieuses*, en faisant déclarer par Madelon et Cathos qu'elles avaient abandonné leurs noms de baptême pour prendre ceux de *Polixène* et d'*Aminthe*.

Les spirituelles critiques de Molière n'ont, hélas ! corrigé personne, et, aujourd'hui encore, nous voyons se reproduire les mêmes visées prétentieuses jusqu'au fond des plus obscures campagnes et même principalement là. Dans les villages d'Aquitaine, par exemple, il n'est point rare de voir les parents substituer au vocable baptismal de leurs enfants ce qu'ils appellent un *joli nom*, comme *Albanie*, *Amanda*, *Coralie*, *Iphigénie*, *Oliva*, *Ulysse*, etc., en sorte que le nom de baptême, abandonné dans l'usage ordinaire de la vie, ne reparait plus que dans les actes officiels de l'état civil.

(1) Noël, *Dissert. sur les noms propres*, p. 58.

(2) *Synod. Benevent. eccl.*, p. 78.

Un certain nombre des écrivains qui ont signé leurs écrits d'un pseudonyme devenu notoire, ont gardé, dans la vie privée, ce nom d'emprunt, souvent accompagné d'un prénom de fantaisie, en sorte que les recherches des Baillet, des Brunet, des Barbier et des Quéard sont souvent restées impuissantes à dévoiler ces supercheries littéraires.

5° CHANGEMENTS DE PRÉNOMS MOTIVÉS PAR LE DÉSIR DE CACHER SON IDENTITÉ. — Nous n'avons pas à nous occuper de ceux qui changent leurs prénoms, aussi bien que leurs noms de famille, pour déguiser une identité qui aurait maille à partir avec la justice. Nous désirons seulement à ce sujet rappeler la singulière opinion de Jérémie Bentham voulant généraliser l'usage qu'ont les marins anglais d'imprimer en caractères bien tracés sur leur poignet, leurs noms de baptême et de famille, parce que, dit-il, « cette mesure donnerait aux lois une force nouvelle et un ressort de plus à la morale. »

Nous devons faire remarquer que ce fut un motif d'humilité qui détermina certains personnages à déguiser leur identité. Ainsi, saint Félix de Valois, issu de race royale, voulant ensevelir dans l'oubli son existence et jusqu'à son nom, quitta celui de *Hugues* et prit celui de *Félix*, pour exprimer le bonheur qu'il ressentait à se consacrer désormais tout entier au service du Seigneur (1).

6° MUTATIONS DE PRÉNOMS MOTIVÉES PAR DES SENTIMENTS D'HOSTILITÉ RELIGIEUSE. — Montaigne (2) s'est moqué des Calvinistes français qui, dans les temps de guerre civile, répudiaient les vocables de l'Église latine pour prendre ceux de l'Ancien Testament; il aurait pu en faire autant de l'Église grecque imposant un nouveau prénom aux fidèles d'une autre communion qui entrent dans son sein, et surtout aux femmes de race latine qui épousent des Orientaux. Berthe, fille de l'empereur Conrad, prit le nom d'*Irène* en épousant Manuel Comnène; celui d'*Anne* fut imposé à Agnès, fille du roi de France Louis le Jeune, alors qu'elle épousa Alexis Comnène. La même loi atteignait aussi les hommes: ainsi Jean le Bulgare prit le nom d'*Alexis* en épousant la nièce d'Alexis Comnène (3).

Ce n'est point seulement le moyen âge et les époques de guerres

(1) J. Corblet, *Hagiographie*, II, 13.

(2) *Essais*, I, I, c. XLVI.

(3) Nicetas Choniât., *Annal.*, I, III, c. 11.

religieuses qui nous offrent ces répudiations de noms de baptême. En 1868, une secte nouvelle prit naissance à Atkarsk, ville du gouvernement de Saratov (Russie). Pour propager leurs croyances, ils descendirent le cours du Volga, se plongèrent dans ses ondes, et, à la suite de ce second baptême, ils prirent tous des noms nouveaux, pour mieux se séparer de l'Église orthodoxe. Ces sectaires, sans prêtres et sans prières, s'appellent eux-mêmes *les petits Chrétiens* (1).

Il n'est pas besoin, au reste, d'aller si loin pour trouver de nombreux exemples de ces changements de noms inspirés par l'hostilité religieuse. Pendant notre période révolutionnaire, les Jacobins auraient rougi de continuer à porter ces vocables de saints, proscrits par le calendrier républicain, et que Millin, le futur antiquaire, appelait « les tyrans, les momies, les brigands et les imbéciles canonisés par Rome (2). » De même qu'ils donnaient à leurs enfants les noms ridicules dont nous avons parlé, ils prenaient pour eux ceux des héros des républiques de Rome et d'Athènes, comme *Aristide*, *Épaminondas*, *Miltiade*, *Timoléon*, *Curtius*, *Mutius Scévola*, *Gracchus*, *Régulus*, ou bien des personnages politiques du temps, comme *Lafayette*, *Marat*, ou bien encore des appellations patriotiques, comme *Liberté*, *Égalité*, *Sans-culotte*, *Carmagnole*, etc.; il y eut des femmes qui prirent les noms de *Cythère*, *d'Égérie*, *Fulvie*, *Hèbé*, *Livie*, *Lucrèce*, etc.

Les grands pontifes de la Montagne conféraient des baptêmes civiques à ceux qui sollicitaient le changement officiel de leur prénom. Hébert imposa celui de *Raison* à une femme appelée Louise Bazincourt (3). Le député Couturier, en mission à Étampes, décréta que tous les individus nommés *Louis* s'appelleraient *Sincère* (4). Un vicaire de Notre-Dame-de-Lorette, Léonard Sauvage, déclara à la commune de Paris qu'il voulait désormais s'appeler *Physitrophime*, c'est-à-dire *élève de la nature* (5). Jean-Baptiste Cloutz, qui se proclamait tantôt *l'ennemi personnel de Jésus-Christ*, tantôt *l'orateur du genre humain*, prit le nom d'*Anacharsis*. Nous supposons que c'est contre lui qu'est dirigé le trait final d'une pièce de vers composée en 1792 par Armand Charlemagne (6), satire bien médiocre dans la

(1) *Le Tour du Monde*, XXIII, 54.

(2) *Annuaire du Républicain*, an II, p. 8.

(3) *Journal de la Montagne*, 1^{re} ventôse, an II, p. 98.

(4) Grégoire, *op. cit.*, I, 154.

(5) *Journal de la Montagne*, n^o 1, p. 2.

(6) *Poésies* d'Armand Charlemagne: *Les Débaptisés*, p. 13.

forme, mais dont on nous permettra de citer un extrait, en faveur de ses bonnes intentions :

Allons, bravo ! point de scrupule !
 Débaptisons-nous, mes amis ;
 S'appeler Jean, Pierre ou Denis,
 Tenez, rien n'est plus ridicule...
 Fi donc ! des Saints du Paradis !
 Cela sent trop le vieux régime :
 Ils furent trop pronés jadis
 Pour avoir droit à notre estime.
 Qu'étaient-ils après tout ? Oh ! rien,
 Tout uniment des gens de bien,
 Et chacun d'eux, dans sa manie,
 Poussait même la bonhomie
 Jusqu'à daigner être chrétien.
 Vive la moderne méthode,
 Les noms romains, les noms en us ;
 Appelons-nous Quintus, Sextus :
 Pour mieux encor être à la mode,
 Prenons pour patron saint Brutus.
 Arrangeons-nous, je suis commode :
 Aimez-vous mieux finir en is !
 Il en est tant que l'on renomme,
 De tout siècle, de tout pays,
 Héros, Dieu sait ! n'importe comme ;
 Il est clair, près d'Anacharsis
 Que Jean-Baptiste est un pauvre homme.

Nous parlerons ailleurs de l'origine des noms pris à la confirmation (1) ; qu'il nous suffise de dire ici que ce sont ordinairement les mêmes noms qu'au baptême et, que lorsqu'on en prend un autre, c'est presque toujours le premier que l'on conserve dans l'usage ordinaire de la vie. Par exemple, Christine, reine de Suède, continua à s'appeler ainsi, après qu'Alexandre VII, en la confirmant, lui eut imposé le nom d'Alexandra. Parfois aussi, en cette occasion, il y a une véritable substitution de prénom, et c'est ce qu'autorisèrent les Statuts synodaux de Chartres, en 1368 (2). Tantôt cette mutation est motivée par un sentiment de convenance, comme lorsque le cardinal de Verne, évêque de Ferrare, confirma sous le nom de Madeleine une jeune fille qui s'appelait Vénus (3) ; tantôt par une pieuse prédilection ; ainsi, les miracles opérés à Montreuil-sur-Mer par les reliques de sainte Austreberte

(1) Dans notre future *Histoire du Sacrement de Confirmation*.
 (2) D. Martène, *Vet. mon.*, VII, 1361.
 (3) Baruffaldo, *Ad Rit. rom. comment.*, n° 28.

inspirèrent pour cette sainte une telle dévotion, que, d'après le témoignage de Simon Martin (1), lors de la confirmation de 1634, il n'y eut pas moins de vingt jeunes filles qui abandonnèrent leur nom de baptême, pour prendre celui d'Austreberte.

Il arrive aussi que, par un sentiment de piété du même genre, on prend un second prénom en dehors de la circonstance de la confirmation. Le fondateur de la Congrégation de Saint-Sulpice, M. Ollier, n'avait reçu au baptême que le nom de Jean. « Son père se nommait Jacques, lisons-nous dans sa Vie (2) ; c'est peut-être la raison pour laquelle il voulut dans la suite qu'on l'appelât Jean-Jacques. Peut-être aussi sa grande dévotion pour les saints Apôtres lui inspira de ne point séparer dans son esprit et dans son cœur deux frères que Notre-Seigneur avait favorisés entre ses autres disciples de plusieurs grâces particulières. »

Aux diverses catégories des changements et des additions de prénoms que nous venons d'énumérer, il faut ajouter celle de l'abandon complet des noms de baptême, sans aucune substitution. C'est ce qui arrive souvent dans les campagnes, surtout aux environs d'Agen, où le vocable baptismal est tellement mis en oubli, que les parents eux-mêmes n'en gardent point toujours le souvenir. M^{me} Félicie d'Ayzac, qui habitait le château de Castel-Noubel (Lot-et-Garonne), nous écrivait à ce sujet : « Le fils aîné prend au berceau le nom diminué du père : les fils d'Acher, d'Escadafals, de Lafargue ou de Carrère sont Achérou, Escadafalou, Farguillou, Carrérou ; les filles aînées sont Achéroune, Escadafalette, Farguilette, Carrérette. Le second fils s'appelle très souvent Cadet, la seconde fille, Cadette, mais plus souvent encore, *Seconde* : cinq à sept *Seconde* se trouvent souvent réunies autour du même lavoir public. Un de nos braves paysans voulant, sur notre demande, nous nommer ses fillettes, nous parut d'abord fort embarrassé ; il ne savait plus leurs vrais noms ; il les fit donc aligner devant nous, et les regardant au visage : « Voici, nous dit-il, mon aînée : c'est *Première* ; et voici *Seconde* ; — voici *Troisième* ; — voici *Quatrième* ; et là, *Cinquième*, et la plus petite, *Sixième*. » Le pauvre homme ne se doutait guère à quel point il était romain. »

En France, ce ne sont pas seulement des laïques, mais beaucoup d'ecclésiastiques qui ne signent que de leur nom patronymique. On en

(1) *Vie de sainte Austreberte*, 1635.
 (2) *Vie de M. Ollier* (1818), p. 3.

a souvent fait la remarque à Rome. M^{sr} Barbier de Montault raconte, dans la *Semaine du Clergé* (1877), que plusieurs fois Sa Sainteté Pie IX, recevant des placets qui lui étaient présentés sous cette forme : « L'abbé N... » a relevé ce défaut grave par une spirituelle observation. — Êtes-vous baptisé, disait le Pape. — Certainement, Très Saint-Père, répondait l'ecclésiastique. — Eh bien, répliquait Sa Sainteté, pourquoi votre supplique ne porte-t-elle pas de nom ?

CHAPITRE XI

De quelques noms de baptême qui ont été considérés comme prophétiques ou fatidiques

Pour les anciens, beaucoup de noms étaient des espèces de présages, *nomen et omen*, auxquels s'appliquait le vers du poète :

Conveniunt rebus nomina sepe suis.

Cette croyance, dépouillée de son fatalisme, a trouvé un écho, plus d'écho peut-être qu'il ne conviendrait, chez quelques orateurs chrétiens, entraînés par les hardiesses de l'imagination, et chez un certain nombre d'Hagiographes anciens et modernes qui n'ont voulu rien négliger dans la louange de leurs héros.

Saint Chrysologue, dans un de ses sermons (1), dit que « c'est un privilège des saints de recevoir du Ciel des noms qui nous annoncent leurs mérites, comme les caractères gravés sur les bornes des propriétés font connaître aux passants les qualités de leur maître. »

Saint Grégoire de Nazianze (2) observe que saint Mélèce avait un nom tout de miel qui exprimait la douceur de ses mœurs. Les Biographes de saint Benoît, *Benedictus*, ont vu dans son nom un présage des bénédictions du Ciel qui devaient le combler de grâces (3).

Grégoire de Tours (4) remarque qu'Artémie, femme du sénateur Florent, donna à son enfant, au baptême, le nom de *Nicet*, *Νικητής*, comme si elle eût prévu que ce futur évêque de Lyon serait un vainqueur du monde.

On n'a point manqué d'appliquer la même observation à saint Victrice, évêque de Rouen. « Ce saint, dit Dom Pommeraye (5), a porté

(1) *Serm. CLIV.*

(2) *Orat. de S. Melitio.*

(3) D. Planchette, *La Vie de S. Benoît*, p. 20.

(4) *Vita Patrum*, c. viii, n° 1.

(5) *Hist. de l'Église cathédrale de Rouen*, p. 57.

dans son nom un heureux présage des insignes victoires qu'il devait remporter sur soi-même, par la mortification et l'abstinence des aises et des satisfactions de la vie, même les plus innocentes ; sur la cruauté des tyrans, par le courage et la générosité qu'il a témoigné en confessant Jésus-Christ au milieu des supplices ; sur l'erreur et l'impieité du paganisme, par la destruction des temples des faux dieux et la conversion des idolâtres ; et enfin sur la malice et la calomnie de ses ennemis, par les glorieux témoignages qu'il rendit de la pureté de ses mœurs et de sa doctrine. »

Saint Cunibert, évêque de Cologne, au VII^e siècle, nous dit dans sa Passion de sainte Ursule : « Parce qu'à l'exemple de David, elle devait un jour étouffer un ours terrible, c'est-à-dire le démon, les parents de l'enfant lui donnèrent au baptême le nom d'*Ursule*, présage de cette lutte et de cette victoire, vocable indiqué par Dieu lui-même qui nomme ceux qu'il prédestine. »

Saint Brindan, abbé irlandais, en baptisant l'enfant de Gelgès, lui donna le nom de Fursy qui présageait ses vertus (1), parce qu'il prévoyait dès lors que cet enfant de la grâce étonnerait un jour le monde par la sainteté de sa vie.

« Le nom de l'Ange de l'École, dit un biographe de saint Thomas (2), signifie *abîme*. Il ne fut point ainsi nommé sans mystère ; Dieu, sans doute, voulant marquer dès lors que celui que sa miséricorde accordait aux besoins de l'Église, dans un siècle d'ignorance et de corruption, serait un *abîme* de science, aussi bien qu'un modèle de sainteté, dont les lumières serviraient à dissiper les ténèbres de l'erreur. »

Jean Bruchman, dans sa Vie de sainte Lidwine, explique ainsi le sens prophétique de son nom : « Ce fut le dimanche des Rameaux de l'année 1398 que cette enfant de bénédiction vint au monde. Sa mère, Pétronille, qui ne savait pas que son heure était si près, se rendit à l'église pour assister au saint Sacrifice ; mais avertie par quelques douleurs, elle s'en retourna chez elle, et Lidwine fit son entrée dans la vie au moment où l'on chantait, à la messe, la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ses parents s'empressèrent de lui procurer le bienfait de la régénération, et lui donnèrent le nom de Lidwie ou de Lidwine, qui, dans la langue germanique, signifie *grande patience* ; nom vrai-

(1) Colgan (*Act. Sanct. Hibern.*) ne voit que le vieil irlandais *Fearta*, signifiant *vertus*, qui aurait pu se corrompre en *Fursea*.

(2) Tournon, *Vie de S. Thomas d'Aquin*, p. 6.

ment prophétique, car sa vie ne fut qu'une longue carrière de souffrances, supportées avec la plus admirable générosité. Il est donc à croire que ce nom mystérieux ne lui fut point donné par hasard, mais par un secret dessein de la divine Providence, dont les parents de Lidwine suivirent, sans le savoir, l'inspiration. »

M^{re} Dabert, évêque de Périgueux, dit de saint François de Paule dont il a écrit la vie (1) : « Il y a un mystère attaché au nom de François de Paule, un double mystère peut-être, car premièrement François de Paule ira en France, il dotera la France de vingt-cinq années de sa vie, de sa mort et de son institut ; et, en second lieu, François de Paule aura pour mission de continuer en un sens l'œuvre de saint François d'Assise. »

Le révérend père Dosithée de Saint-Alexis nous dit (2) en parlant de saint Jean de la Croix : « Il fut nommé *Jean* au saint baptême par une disposition particulière de la Providence qui voulait lui donner les rapports les plus essentiels avec saint Jean-Baptiste. Car on peut lui appliquer ce qui est dit dans l'Écriture du Précurseur de Jésus-Christ : *Il y eut un homme envoyé de Dieu* ; il est venu pour rendre témoignage à la lumière, pour annoncer aux peuples la science du salut et faire connaître l'infinie miséricorde de Celui qui a voulu nous visiter du haut des Cieux. Il a été la voix qui criait dans le désert du Carmel : *Aplanissez le chemin du Seigneur*. Il a mené une vie cachée à la plupart des hommes, dans la pratique des plus austères pénitences. Il a été une lampe ardente et luisante qui n'échauffait pas moins les cœurs par les feux du divin amour qu'elle éclairait les esprits par l'éclat de sa lumière. »

On a pu voir que plusieurs des écrivains que nous avons cités ont entouré leurs appréciations de quelques formules hésitatives, et nous ne pouvons que les en louer, car il nous paraît bien difficile de prouver l'intervention de la Providence dans l'imposition des vocables, alors que le hasard a fait donner ces mêmes noms à des gens qui sont loin de les avoir sanctifiés. On doit ici rester prudemment dans le domaine de l'hypothèse, en faisant des rapprochements plus ou moins ingénieux, et se borner à mettre en relief de curieuses coïncidences, comme l'a fait M^{re} Cruice, dans sa Vie de M^{re} Affre : « Il est remarquable, dit-il (3), que trois prêtres, Denis Boyer, Denis Frayssinous et

(1) *Hist. de S. François de Paule*, p. 32.

(2) *Vie de S. Jean de la Croix*, l. I.

(3) *Vie de Denis-Auguste Affre*, p. 6.

Denis Affre, nés dans une des provinces les plus éloignées de la France (le Rouergue) furent appelés ensemble à l'église de Paris, dont leur patron avait été le premier apôtre. L'un d'eux devait diriger les jeunes élèves dans les études et la pratique des devoirs ecclésiastiques; l'autre, doué d'une voix éloquente, devait apprendre aux savants la science plus élevée de la religion; le troisième, saint Denis le choisit pour son successeur dans l'épiscopat et dans le martyre. »

Si quelques écrivains, par un sentiment de pieuse admiration, ont prêté à certains noms une valeur prophétique qu'on est parfaitement libre de contester, ce n'est là après tout qu'une opinion sans danger. Il n'en est pas de même de la croyance superstitieuse aux noms fatidiques qu'on s'imagine devoir influencer mystérieusement sur notre libre arbitre. Ce fut là l'objet de l'Onomatomanie, prétendue science dont les rabbins font remonter l'origine jusqu'à Énoch. Ce qui est autrement sûr, c'est qu'elle fut pratiquée, dans une certaine mesure, par l'antiquité païenne. Les Grecs rejetaient différents noms, comme étant de mauvais augure; les Romains demandaient aux oracles la révélation d'appellations favorables. Au moyen âge, Le Maire de Bavai attribuait toutes les infortunes de Marguerite d'Autriche à la seule lettre M, initiale de son nom, et aussi de bien des choses funestes, comme *mal, malheur, maladie, malédiction, malencontre, méchancelé, misère, mortalité*, etc. (1).

A Padoue, on considérait comme de mauvais augure tous les noms commençant par un A. En Écosse, le nom de Jacques était réputé fatal, à cause du triste sort des rois qui le portèrent. Chez les Anglo-Saxons, le parrain donnait à son filleul des noms qui, pensait-il, devaient pour ainsi dire lui infuser certaines qualités et spécialement la noblesse, l'honneur, la droiture, la valeur, la paix, l'amitié, la tranquillité, la charité, la loyauté, etc. Voici quelques exemples de ces noms pour les garçons : *Edgard, qui garde son serment*; *Egbert, versé dans la justice*; *Earnulph, la défense de l'honneur*; *Oswin, bien-aimé de sa famille*. Pour les filles : *Adelève, la noble femme*; *Wynfréda, la paix de l'homme*; *Deorwyn, chère à l'homme*; *Deorswythe, très chère*; *Winnefride, qui gagne la paix*, etc. Cependant, malgré l'introduction du Christianisme, les Anglo-Saxons conservèrent encore des appellations qui, selon eux, devaient communiquer les qualités redoutables qu'estimaient tant leurs ancêtres païens, comme *Althelwulf, le noble loup*;

(1) Scott, *op. cit.*, p. 71.

Behrtwulf, l'illustre loup; *Hundbert, le chien illustre*; *Eadwulf, le chien de la province*; *Sigwulf, le loup de la victoire*, etc. (1).

Sans remonter si loin, et sans quitter la France, il ne serait pas difficile de rencontrer encore certaines gens qui, comme le père de Tristram Shandy (2), s'imaginent que les noms, par une espèce de biais magique, ont sur notre conduite, sur notre caractère, sur notre bonheur, une secrète influence qu'on ne peut conjurer. Si les graves enseignements du Christianisme sur la liberté de l'âme ne peuvent les détourner de leurs étranges préjugés, ils devraient tout au moins s'en rapporter aux conclusions de la morale philosophique et méditer ce vieux proverbe d'un poète persan :

Ce n'est pas le nom qui fait l'homme.
C'est l'homme qui fait son nom.

(1) L. Galibert, *Hist. d'Angleter.*, I, 198.

(2) Sterne, *Tristram Shandy*, c. XXI.